

Arrêté du 1^{er} octobre 2025

**portant modification de l'arrêté du 18 septembre 2025 complétant la composition du jury de
l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement
durable, ouvert au titre de l'année 2025**

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le décret n° 2004-1105 du 19 octobre 2004 modifié relatif à l'ouverture des procédures de recrutement dans la fonction publique de l'État ;

Vu le décret n° 2012-1064 du 18 septembre 2012 modifié portant statut particulier du corps des techniciens supérieurs du développement durable et notamment son article 17 ;

Vu l'arrêté du 13 décembre 2012 modifié relatif aux modalités d'organisation, à la nature et au programme des épreuves du concours professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable ainsi qu'à la composition et au fonctionnement du jury ;

Vu l'arrêté du 21 janvier 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable.

Vu l'arrêté du 26 mai 2025 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable, ouvert au titre de l'année 2025 ;

Vu l'arrêté du 18 septembre 2025 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable, ouvert au titre de l'année 2025 ;

Sur proposition de la directrice des ressources humaines,

Arrête

Article 1^{er}

A l'alinéa 5 de l'article 1^{er} de l'arrêté du 18 septembre 2025 fixant la composition du jury de l'examen professionnel pour l'accès au grade de technicien supérieur principal du développement durable, ouvert au titre de l'année 2025, au lieu de lire :

« Mme Sophie METTETAL, ingénieure en cheffe des travaux publics de l'État. »,

lire :

« Mme REMESY Ilham, ingénieure divisionnaire des travaux publics de l'État »

Article 2

La directrice des ressources humaines du ministère de la transition écologique, de la biodiversité, de la forêt, de la mer et de la pêche est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 1^{er} octobre 2025

La ministre de la transition écologique, de la biodiversité,
de la forêt, de la mer et de la pêche,
Pour la ministre et par délégation,
La cheffe du bureau des recrutements par concours

Nathalie LEYNAUD

2025 :09 :18 20 :54 :32